

## 4.1 Déclaration sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande (initiale ou renouvellement) quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom)..... LIONEL PRIMAULT  
représentant(e) légal(e) de l'association LES FERMIERES DE LA FRANCIENNE

- certifie que l'association est régulièrement déclarée
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- demande une subvention de : 45.000..... euros
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire de l'association :

Nom du titulaire du compte : LES FERMIERES DE LA FRANCIENNE

Banque : BNP Paribas

Domiciliation : PARIS TRINITE

Code Banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
<u>30 004</u>	<u>008 22</u>	<u>000 107 41740</u>	<u>66</u>

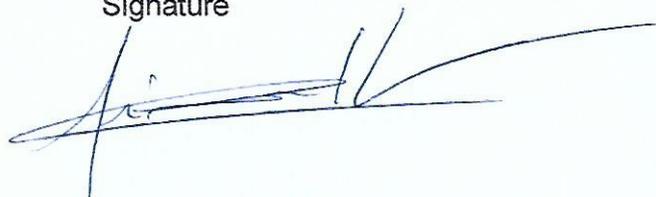
Le candidat fait-il l'objet d'une procédure de redressement ou de sauvegarde judiciaire ?

non     oui (produire la copie du jugement correspondant)

Fait, le 30/07/18

à PARIS

Signature



### Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.